



Une boucherie cachère à Paris. Beaucoup de règles de cachेरouth découlent de la tradition orale.

La cachेरouth

Des lois de Moïse au Sinai

La Torah écrite ne donne pas toujours le détail des lois. C'est la Torah orale (Talmud, Midrash Halakha) qui donne ces détails pratiques. C'est le cas notamment de l'abattage rituel dont l'ensemble des règles se trouve mentionné dans le traité Houlin.

דברים פרק יב

(כא) כי ירחק ממך המקום אשר יבחר יקוק אלהיך לשום שמו שם וזבחת מבקרך ומצאנך אשר נתן יקוק לך כאשר צויתך ואכלת בשעריך בכל אות נפשך:

רע"י

וזבחת וגו' כאשר צויתך - למדנו שיש צווי בזביחה היאך ישחוט, והן הלכות שחיטה שנאמרו למשה בסיני:

Deutéronome chapitre 12

21- Trop éloigné du lieu choisi par l'Éternel, ton Dieu, comme siège de son nom, tu pourras tuer, de la manière que je t'ai prescrite, de ton gros ou menu bétail que l'Éternel t'aura donné, et en manger dans tes villes tout comme il te plaira.

Rachi

Tu pourras tuer, de la manière que je t'ai prescrite: cela nous apprend qu'il existe une prescription concernant l'abattage comme faire la shéhita, ce sont les lois de l'abattage rituel qui ont été dites à Moïse au Sinai.